
M.E.S., Numéro 131, Vol.2, novembre – décembre 2023

<https://www.mesrids.org>

Dépôt légal : MR 3.02103.57117

N°ISSN (en ligne) : 2790-3109

N°ISSN (impr.) : 2790-3095

Mise en ligne le 18 novembre 2023



Revue Internationale des Dynamiques Sociales
Mouvements et Enjeux Sociaux
Kinshasa, novembre - décembre 2023

POLEMOLOGIE ET PHENOMENE DE CONFLICTUALITE EN AFRIQUE :*Causes endogènes et exogènes*

par

Julie NGONDU LUFULUABO*Licenciée en Relations Internationales***Résumé**

La colonisation a plongé les pays Africains qui étaient autrefois des entités bien structurées, par des structures soit disant modernes et démocratiques, mettant en mal les cultures africaines, les traditions et le vivre ensemble. Les intérêts divergents ont conduit les africains à se faire la guerre entre eux compte tenu des frontières tracées par les colonisateurs, de la position géographique et du sous-sol de chacun d'eux, y compris aussi la guerre par procuration de la part des puissances étrangères qui sont à la recherche effrénée des ressources. Les causes endogènes et exogènes de ce phénomène de conflictualité seront démontrées tout au long de cette rédaction. Le choix est tombé plus précisément sur la Côte d'Ivoire, la Somali et République Démocratique du Congo.

Mots-clés : *polémologie, phénomène, conflictualité, Afrique*

Abstract

Colonization plunged African countries, which were once well-structured entities, into so-called modern and democratic structures, undermining African cultures, traditions and living together. Divergent interests led Africans to wage war among themselves taking into account the borders drawn by the colonizers, the geographical position and the subsoil of each of them, also including proxy war on the part of the powers. foreigners who are in frantic search for resources. The endogenous and exogenous causes of this phenomenon of conflict will be demonstrated throughout this article. The choice fell more precisely on Ivory Coast, Somalia and Democratic Republic of Congo.

Keywords: *Polemology, Phenomenon, Conflictuality, Africa.*

INTRODUCTION

Le continent africain est depuis des siècles le théâtre de compétitions, d'affrontements et de rivalités entre des acteurs aux ambitions différentes. Cette situation de l'Afrique résulte essentiellement de sa position géographique, de son peuplement et de son histoire. On distingue une Afrique septentrionale relativement riche et une Afrique subsaharienne pauvre. La première est dite Afrique blanche compte tenu de son peuplement arabo-berbère et la seconde Afrique est communément appelée Afrique noire. L'empreinte historique de ce continent, berceau de l'humanité, crée encore une pluralité géopolitique.

Ainsi cette présente étude, loin d'être exhaustive, va s'appesantir sur l'Afrique subsaharienne pour aborder la question des conflits. De l'est à l'Ouest, le continent africain est miné par le phénomène de la conflictualité. A l'exception du Cap Vert et dans une moindre mesure du Sénégal, rares sont les pays de l'Afrique subsaharienne qui n'ont pas connu de coups d'Etat, de guerres civiles, d'émeutes et d'autres formes d'instabilités politiques et sociales. Par ricochet, l'Afrique de l'ouest, l'Afrique Centrale et l'Afrique de l'Est ne sont pas épargnées et traversent des moments de turbulences faits d'«*impasses institutionnelles, de coups d'Etat, de conflits frontaliers*». Ainsi, nous portons notre regard sur trois pays ; Il s'agit notamment de la Côte d'Ivoire (Afrique de l'Ouest), de la République Démocratique du Congo (Afrique centrale) et de la Somalie (l'Afrique orientale). Ce dernier Etat est né de la réunification de deux entités administratives distinctes pendant la colonisation qui sont le British somaliland situé au Nord et indépendant le 26 juin 1960 et la Somalia Italiana au Sud indépendant le 1^{er} juillet 1960. La fusion de ces deux entités indépendantes l'une après l'autre dans un seul Etat a été possible sous les auspices de l'Organisation des Nations-Unies (ONU). C'est ainsi que l'on a assisté à la naissance de la Somalie dans la corne de l'Afrique.¹

La pertinence du choix de ces trois pays se constate à plusieurs niveaux d'appréhension du phénomène de la conflictualité dans les régions concernées. Parmi les pays ouest africains en situation de conflits, le cas ivoirien semble être plus urgent pour une sortie définitive de crise. Plusieurs raisons peuvent être avancées pour justifier cet état de fait.

¹ A., TORRENZANO, *L'imbroglia Somalien : Historique d'une crise de succession*, l'Harmattan, Paris, 1995, p.11

D'abord la Côte d'Ivoire a un poids économique et financier très pesant dans l'Afrique Occidentale, en atteste sa part de participation dans la zone de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) et dans la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Et comme ce fut avec le régime du président Félix Houphouët Boigny, elle garde une position stratégique pour la France, soucieuse de conserver ses intérêts dans un monde marqué par la reconfiguration des relations internationales avec l'émergence des pays comme la Chine.

Dans la région des grands Lacs, la République Démocratique du Congo constitue une zone tampon entre l'Afrique Orientale et l'Afrique Australe. Sa proximité avec ses voisins immédiats (comme le Rwanda, le Burundi, l'Ouganda, l'Angola, la République Centrafricaine) favorise et cimente leur relation socio-linguistique à travers la langue Swahili, fédératrice de cet espace géographique caractérisé par l'existence de « foyers de tensions. Deux faits majeurs ont marqué l'Afrique Orientale avec l'explosion de certains Etats au début des années 90. Le premier fait est l'accession de l'Erythrée à l'indépendance avec l'affaiblissement du régime Mengitsu de l'Ethiopie. Le deuxième fait majeur est au regard de François Thual la « désintégration de la Somalie qui, au moment de l'indépendance avait été formée de Somaliland britannique au Nord (Capitale Berbera) et de la Somalia italienne (Capitale Mogadiscio) »².

Le cas assez particulier de la Somalie réside essentiellement dans la rivalité tribale qui sévit dans le pays. Il y a toujours eu des tensions entre les Issas et les autres groupes. Malgré cette rivalité tribale historique, François Thual souligne qu'elle est « processus très avancé de liquéfaction tribale »³. Ainsi l'on assiste à un jeu complexe qui « s'insère dans les politiques contradictions des grandes puissances occidentales et des puissances régionales ». La question lancinante des conflits reste encore préoccupante dans ces trois Etats de l'Afrique subsaharienne. Voilà pourquoi il serait nécessaire de définir clairement la notion de conflit avant de dégager les différentes conceptions qui l'entourent dans le champ des sciences sociales.

Cet article comprend, outre cette introduction et une conclusion qui met un terme au débat, deux points principaux. Le premier éclaire le concept de base l'étude, le deuxième traite des résultats.

I. ECLAIRAGE CONCEPTUEL

1.1. Conflit, Quid ?

Du point de vue étymologique, la notion de conflit vient du latin de basse époque « *conflictus* », dérivé de « *confligere* » qui veut dire « *heurter, frapper ensemble* ».

Pour Gérard Cornu, le concept de conflit révèle une opposition de vue, d'intérêt, une mésentente, une situation critique de désaccord pouvant dégénérer en litige ou en procès d'affrontement de fait (voie de fait, violence). En Relations Internationales, le phénomène de conflictualité suppose une opposition de vue ou d'intérêts entre des Etats d'une ampleur telle que la recherche de solution débouche sur l'emploi de la force.⁴

Selon le dictionnaire le Petit Robert, la notion de conflit renvoie à « *une rencontre d'éléments, de sentiments contraires qui s'opposent* »⁵. Cette définition met en évidence l'idée de contradiction plus ou moins manifeste entre des acteurs défendant, chacun en ce qui le concerne, une position particulière.

Dans la même perspective, Djibril Samb, à la suite de William Zartman, pense qu'il faut retenir la position selon laquelle il s'entend de conflit « *les contradictions surgissant de différences d'intérêts, d'idées, d'idéologies, d'orientations, de perceptions et de tendances* ».⁶ Cette appréhension est la plus appropriée pour éclairer quelques principes théoriques dans l'explication des causes du phénomène de la conflictualité.

Sur le plan théorique, il existe selon Djibril Samb trois grandes théories de la conflictualité. La première théorie consiste en une sorte de rivalité mettant en opposition deux parties dont chacune essaie d'imposer unilatéralement sa volonté.

La deuxième considère le conflit comme étant une scène à l'intérieur de laquelle les acteurs sont libres de rationaliser leurs intérêts. Cette approche est proche de l'analyse stratégique de Michel Crozier qui met en perspective l'existence dans un système d'un certain nombre d'acteurs agissant de manière rationnelle pour maximiser leurs intérêts. A cet effet, l'on distingue deux types d'approches, à savoir les

² *Ibidem*

³ *Ibidem*, p. 140-141

⁴ G., CORNU, *Lexique des termes juridiques*. Association Henry Capitant. Vol.1, Presses Universitaires françaises, 1987

⁵ Le nouveau Petit Robert de la langue française, 2010, p. 504

⁶ D., SAMB, *Conflits et crises en Afrique : étiologie, typologie, symptomatologie, prévention et résolution*. Leçon inaugurale de l'Amphi de rentée UGB, Saint-Louis 2007-2008.

approches d'ordre historique, économique et culturel et les approches d'ordre institutionnel et stratégique.

Les premières s'intéressent à l'étude des objets macro politiques et sociologiques tels que l'Etat, la démocratie. Elles mettent l'accent sur le poids explicatif des structures économiques, historiques et culturelles. Ces approches « *minorent le poids explicatif des acteurs et des arrangements juridiques et institutionnels* ». ⁷ Les approches institutionnelles plus appropriées pour cette présente étude mettent toujours l'accent sur les « *stratégies des acteurs sociaux et politiques et sur les choix institutionnels dans leurs analyses* » ⁸

Mais il serait plus pertinent de recourir à l'approche néo-institutionnaliste pour aborder l'étude des conflits en Afrique subsaharienne et plus précisément en Somalie, en Côte d'Ivoire et en RD Congo. En ce sens, on assiste non seulement au « *retour des institutions* » sans verser à l'ancien institutionnalisme, mais aussi à la redéfinition de la notion d'institution dans le temps et dans l'espace. D'où la nécessité selon Guy Hermet et Bertrand Badie d' « *accorder une attention soutenue aux institutions replacées dans leur contexte spatial et temporel* ». ⁹ L'on rompt avec le formalisme pour renouer avec le symbolisme. Ainsi Peter A. Hall et Rosemary Taylor reconnaissent en cette approche néo-institutionnaliste la prise en compte des aspects historiques, sociologiques et stratégiques.

A cet effet, l'étude des conflits va mettre en évidence les acteurs en conflits (Etats, élite politique, groupes de pressions etc.), leurs stratégies (de domination, de défense, de profit), le contexte (colonisation, guerre froide, mondialisation, crise etc.) et l'espace dans lequel se déroulent les événements. L'approche néo-institutionnaliste va permettre d'appréhender le sens des conflits dans les Etats africains postcoloniaux dont la Côte d'Ivoire, la RD Congo et la Somalie.

Cinq décennies ou plus après les indépendances, l'instabilité perdure dans ces différents pays de l'Afrique noire victime des siècles d'exploitation et de domination culturelle, politique, économique et sociale. Le bilan est sombre et les foyers de tensions nombreuses quelquefois incompréhensibles car cela relèverait, au regard de certains esprits obscurantistes du destin fatal et tragique de l'Afrique comme si l'on avait affaire à une pièce de tragi-comédie. Il n'en est rien de tout cela, contredisent d'autres plus optimistes.

Cependant dans l'état actuel des choses, l'accentuation de la mondialisation, la fin de la guerre froide, l'implication accentuée des acteurs locaux, l'atomisation et la sédimentation locale comme le cas de la RD Congo et de la Somalie, suscitent encore autant d'interrogations sur les causes et les modes de gestion et de résolution des conflits.

Quelles sont les principales causes des conflits en Côte d'Ivoire, en Somalie et en RD Congo ? Sont-elles endogènes ou aussi exogènes ?

Ces interrogations feront l'objet, à travers l'approche néo-institutionnelle, d'une analyse rigoureuse. Pour ce faire, il sera question d'examiner des causes profondes des conflits en Somalie, en Côte d'Ivoire et en RD Congo,

II. RESULTATS DE LA RECHERCHE

2.1. Les causes du phénomène de la conflictualité

Cinquante ans environ après les indépendances de la plupart des Etats de l'Afrique subsaharienne, le bilan est sombre et le phénomène de la conflictualité en Côte d'Ivoire, en République Démocratique du Congo et en Somalie perdure davantage au point de soulever des interrogations sur la complexité relative à l'origine de ces conflits.

La question des causes des conflits en Afrique suscite un débat controversé chez la plupart des penseurs en sciences sociales. En effet, deux grandes tendances se dégagent. Selon William Zartman, il existe six causes de conflits parmi lesquelles on distingue les luttes de décolonisation, les problèmes de consolidation de l'Etat-Nation après l'indépendance, les conflits entre mouvements de libération nationale rivaux, les litiges frontaliers, les rivalités structurelles ou traditionnelles et l'emballement des moyens et l'introduction d'armées étrangères. ¹⁰

⁷ B., BADIE et G., HERMET, *Politique Comparée*, Armand Colin, Paris, 2001, pp.188-191.

⁸ *Ibidem*

⁹ *Ibidem*, pp.202-204

¹⁰ D., SAMB, *op.cit*, p.5

Par contre, l'ancien Secrétaire Général de l'Organisation des Nations-Unies (ONU) voit sous une autre approche les causes des conflits en mettant l'accent sur les facteurs historiques, internes et externes¹¹. Néanmoins la thèse d'Allassoum Bedoum semble être beaucoup plus exhaustive et pertinente pour analyser les causes des conflits d'Est à Ouest. Compte tenu de cette thèse, il sera judicieux d'aborder des causes des conflits dans les trois pays (la République Démocratique du Congo, la Somalie et la Côte d'Ivoire) sous l'angle socio-historique, socioculturel, socio-économique et politique.

2.1.1. Les causes socio-historiques

Après l'islamisation et la christianisation des sociétés africaines longtemps restées fidèles aux valeurs traditionnelles ancestrales, ce fut le tour de l'impérialisme occidental et plus précisément européen. Ainsi faut-il le souligner, les origines des conflits sont essentiellement liées à la colonisation et à la guerre froide.

La société africaine a connu dans le temps et dans l'espace, de Dakar à Djibouti et de Casablanca au Cap de Bonne Espérance, de graves manœuvres telles que les traites négrières qui l'ont dans un premier temps déstructuré profondément avant de céder la place à l'impérialisme occidental. Ainsi la colonisation a eu un impact considérable sur la genèse des conflits en Afrique engendrant un découpage arbitraire et les rivalités nées de la colonisation.

- *Le découpage arbitraire né de la colonisation*

L'histoire retient que c'est à la conférence de Berlin que fut scellé le sort de l'Afrique. Cette conférence tenue de novembre 1884 à février 1885 en terre européenne, sans la présence de l'Afrique, encore moins ses africains de souche, par les six grandes puissances européennes de l'époque, à savoir la France, l'Allemagne, la Belgique, la Grande-Bretagne, le Portugal et l'Espagne qui ont participé à cette délibération sur le cas africain, ainsi tous les pays africains ont connu ce système de « *diviser pour régner* » de la part de la puissance coloniale.

Ainsi la Côte d'Ivoire, la Somalie et la RD Congo semblent être, au regard de certains analystes, victimes de ce découpage arbitraire qui, non seulement aurait déstructuré les modes d'organisations sociales et politiques, mais aussi créé des conflits frontaliers entre pays voisins. Les populations du Congo étaient organisées en chefferie. Vers la fin du moyen âge, les royaumes de Luba, de Kuba, de Lunda, du Kongo entre autres existaient avant de connaître leur paroxysme, et finalement leur déclin au contact des européens du XV^{ème} siècle. La Côte d'Ivoire était également constituée en des royaumes. Pour ne prendre que l'exemple de la partie orientale du pays et plus précisément à Abengourou, il y avait les royaumes de l'Indénié, du Djouablin et de Bettié¹². Les populations de ces différentes entités traditionnelles ne connaissaient ni la propriété privée, ni la vente des terres, ni la monnaie. Cette stabilité n'a pu résister d'une part au contact avec le colonisateur qui usera de stratégies efficaces pour anéantir progressivement l'ordre politique traditionnel en vue de mettre en lieu et place l'ordre politique moderne, et d'autre part l'expansion simultanée de la religion, en particulier l'Islam avec les Arabo-swahili qui prêchèrent l'islam tout en pratiquant la traite négrière. Ce fut le début des antagonismes sous forme de conflits de générations avec la formation dans les universités occidentales d'une nouvelle élite plus ou moins assimilée et d'autres types de conflits qui sévissent encore comme la question frontalière.

- *Les rivalités nées de la colonisation*

La modification de la cartographie de l'Afrique qui s'accompagne d'un découpage socio-territorial balkanisé est aujourd'hui à l'origine des conflits frontaliers et sociaux constatés un peu partout en Afrique subsaharienne et plus particulièrement en Côte d'Ivoire, en Somalie et en RD Congo. En ce qui concerne ces types de conflits, certes ces pays partagent des points communs, mais l'on note des particularités compte tenu de la complexité du phénomène de la conflictualité. Ce fut aussi le début de la construction d'identités socioculturelles et de « *l'atomisation et de la sédimentation locale, comme l'illustrent la Somalie, le Zaïre (actuellement appelé RD Congo) (...)* »¹³.

La Côte d'Ivoire, à la différence des deux autres pays, n'a pas échappé à la politique d'assimilation par le biais du système de l'administration directe de la métropole française, contrairement aux colonies

¹¹ *ibidem*

¹² Actes du Colloque d'Abengourou sur « Conflits régionaux et indépendances nationales en Afrique : le cas de l'Afrique de l'ouest », sous la direction de Pierre KIPRE

¹³ D., SAMB, *Op. cit.*, p.5

anglaises pour lesquelles le Royaume-Uni prônait le système de l'administration indirecte. Aujourd'hui, la cohabitation avec les voisins immédiats dont le Burkina Faso et le Ghana pose de plus en plus de problème de coexistence pacifique.

C'est ce qui fait dire à Djibril Samb que « *l'Etat colonial a été fondé, tantôt sur la méconnaissance délibérée des différences et des clivages, tantôt sur leur exploitation, tantôt sur le gommage des similitudes et des convergences réelles* »¹⁴. C'est ainsi qu'on assiste après les indépendances à la vie de l' « *Etat importé* » qui a du mal à s'affirmer et à couvrir son indépendance intégrale pour ne pas tomber dans les filets du manipulateur impérialiste occidental.

2.1.2. Les causes socioculturelles

Puisqu'il n'y a pas de société sans culture, il ne saurait y avoir de culture qui ne serait rattachée à un groupe social bien déterminé. La nature est innée et la culture acquise. En effet, la nature, domaine de l'instinct, est caractérisée par la transmission mécanique sans le secours de la conscience. Par contre, la culture, entièrement acquise par apprentissage est le domaine de l'intelligence et de la raison.¹⁵

2.1.2.1. L'ethnie et ses variantes

Pour analyser la notion d'ethnie, il serait nécessaire de la définir d'abord, avant de partager l'expérience des pays sur la notion d'ethnie et ses variantes.

- *La notion d'ethnie*

La notion d'ethnie transposée en Afrique a fait l'objet d'un débat controversé au sein de la communauté scientifique. Pour certains chercheurs africanistes dont Christian Coulon, l'ethnie est une création purement coloniale qui consiste en la fragmentation de la société en des groupes identitaires. D'autres par contre défendent la thèse de l'existence de l'ethnie en Afrique. Ils se basent sur des caractéristiques propres et spécifiques aux groupes sociaux tels la langue, la physionomie, les modes de vie et certaines pratiques traditionnelles nées sûrement de l'histoire et des contingences géographiques.

Selon le dictionnaire, l'ethnie est « *un ensemble d'individus que rapprochent un certain nombre de caractères de civilisation, notamment la communauté de langue et de culture* ».¹⁶ Ainsi dans le sens de l'existence ethnique, Michel Cahen fait une analyse pertinente de l'ethnicité politique sous forme d'une relecture réaliste de l'identité. Il considère que l'ethnie comme la nation est « *un fait de conscience socialement organisé. C'est une réalité subjective non délimitable, fruit d'un long processus historique. Les africains n'ont pas attendu le colonialisme pour ressentir des sentiments identitaires* ».¹⁷

2.1.2.2. L'ethnie comme facteur de conflit

Dans la région des Grands lacs, Bedoum remarque que « *la crise rwandaise, par le nombre de victimes qui en a résulté, a fait des rapports entre Tutsi et Hutu, une référence sur la question des conflits ethniques en Afrique* »¹⁸. Ainsi la RD Congo voisine du Rwanda, du Burundi et d'Ouganda est composée d'une centaine de groupes ethniques partagés avec beaucoup de pays de la sous-région.

Selon Bedoum « *le pouvoir colonial avait institué un système de classification ethnique avec des cartes d'identité obligatoire spécifiant l'ethnie d'appartenance (...). Les préjugés et différentes qui s'y rattachent avaient créé une division et un climat qui ont contribué à l'instabilité (...)* ».¹⁹ A cet effet, les relations postcoloniales entre la RD Congo et le Rwanda, compte tenu du nombre important de déplacés en territoire congolais, a été un prétexte pour soutenir des groupes sociaux congolais. C'est ce qui continue de durcir les rapports conflictuels entre les deux pays jusqu'à l'arrestation du Général Laurent Kunda de l'ethnie Tutsi, principale victime du génocide rwandais.

En Côte d'Ivoire, la cohabitation ethnique assez complexe remonte aussi à la période coloniale lorsque ce pays, considéré comme la « *vache laitière* » de la plupart des pays ouest africains, présentait des enjeux économiques considérables avec les plantations de café et de cacao. La main d'œuvre locale venait un peu partout des pays frontaliers, notamment la Guinée et le Burkina Faso. Certains analystes remontent à une époque lointaine pour dire que le rejet d'Alassane Dramane Ouattara repose sur la

¹⁴ *Ibidem*, p.3

¹⁵ P., ISSIAKA LALEYE, « Comment meurent les cultures ? Interrogations philosophico-anthropologique sur le concept de génocide culturel », in, *Collection de droit international*, Editions de l'université de Bruxelles, 1999

¹⁶ Le nouveau petit Robert 2010, p.946

¹⁷ A., TORRENZANO, *Op.cit*, p.127

¹⁸ D., SAMB, *Op.cit*, p. 34

¹⁹ *Ibidem*

xénophobie à l'égard de l'ethnie Dioula, l'homme du Nord pour les ivoiriens du Centre et de la Côte. A partir de ce rejet latent depuis des décennies sous le règne du Président fédérateur Félix H. Boigny² et manifeste sous le règne de son dauphin constitutionnel, Henry K. Bédié, les tensions ethniques et régionalistes se sont exacerbées avec la réforme du code électoral et la réforme foncière qui consacrent le concept d'ivoirité.

A la différence de la Côte d'Ivoire et de la RD Congo, le cas de la Somalie est assez particulier compte tenu de sa structuration socio-culturelle très complexe. A cet effet, d'autres variables ethniques vont entrer dans le cadre de l'analyse pour un pays d'« *une homogénéité ethnique et culturelle assez rare sur le continent africain* ». ²⁰ Il s'agit essentiellement des variables comme la tribu et le clan qui fondent le « *système complexe de lignages* » de cette société rurale et nomade.

2.1.3. Les causes socio-économiques et politiques

Il est une évidence certaine que les jeunes Etats africains plus ou moins pauvres en ressources naturelles et humaines n'ont pu connaître, à l'exception de Botswana, une stabilité démocratique pour leur développement économique. Ainsi la plupart des régimes autoritaires ont vécu à partir des années 90 ce que le politiste français Jean François Bayart appelle une « *décompression autoritaire* » au profit du processus de démocratisation qui se poursuit encore avec beaucoup de difficultés.

2.1.3.1. La richesse comme source de conflits

Concernant les ressources naturelles, les trois pays détiennent chacun une richesse particulière. En somalie, la richesse en ressources halieutiques est quelquefois source de convoitise incontrôlable entraînant des hostilités entre les usagers des eaux riches en thons et crustacés. La RD Congo est extrêmement riche en ressources minières au point de faire l'objet d'une convoitise au niveau international. Il y a du diamant, de l'or, du cobalt, du cuivre, de l'étain, de la bauxite, du fer, du gaz, de l'uranium, des schistes bitumeux, du charbon, du pétrole et du Colombo tantalite (coltan). Ce dernier minerai très rare dans le monde est localisé au Nord et au sud Kivu, au Katanga et au Maniema. Il fait depuis quelques décennies l'objet d'une convoitise de la part des plus grandes puissances mondiales, à savoir les Etats-Unis d'Amérique et l'Europe.

2.1.3.2. Sur le plan socio-politique

Il est à constater que la principale origine des conflits est généralement liée à la conquête, à l'exercice et à la conservation du pouvoir politique.

2.1.3.2.1. Au niveau interne

Les causes principales socio-politiques des conflits au niveau interne des conflits au niveau interne des conflits au niveau interne des Etats sont essentiellement liées à la confiscation du pouvoir de manière antidémocratique, aux dérives institutionnelles, au processus de démocratisation, à la consolidation de l'Etat-Nation, au néopatrimonialisme, à la corruption et à l'application de certains idéaux discriminatoires comme « l'ivoirité ».

2.1.3.2.2. Au niveau externe

Trois niveaux d'analyse permettront d'apprécier les causes socio-politiques des conflits au niveau externe. Il s'agit notamment de la guerre d'Ogaden entre la Somalie et l'Ethiopie, du conflit entre la RD Congo et ses voisins, groupes rebelles interposés ou par l'instrumentalisation occidentale, et enfin du conflit ivoirien entre les forces Armées Loyalistes et les groupes rebelles des Forces Nouvelles parrainés par des pays voisins.

La guerre en RD Congo est parfois qualifiée d'une agression injustifiée perpétrée par la complexité des pays voisins. Elle est menée par un mouvement composite dénommé Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération de l'Afrique (AFDL). C'est un mouvement soutenu militairement par des troupes composées des rwandais, des ougandais et dans une moindre mesure des burundais. Il est né des accords de Lemera signés le 23 octobre 1996 par quatre plates-formes politiques dont le PRP (Parti de la Révolution Populaire) de l'ancien maquisard Laurent-Désiré Kabila, devenu Président de la RDC après la fuite de l'ex dictateur Mobutu le 16 mai 1997, avec d'autres groupes armés non cités dans cet article.

CONCLUSION

²⁰ A., TORRENZANO, *Op. cit.*, pp.9-10

Nous avons toujours pensé que rien ne finit vraiment, car, de notre point de vue, la fin n'est que la finition de l'infini. Aussi, n'avons-nous pas vraiment à conclure nos réflexions, parce que nous les considérons comme un petit dépôt alluvionnaire, dans le flot de la pensée universelle. Ces pages sont donc à considérer comme une ouverture pour d'autres faisceaux de lumière qui puissent permettre une meilleure lecture des faits abordés

Les lignes précédentes ont posé les bases d'une analyse des causes intrinsèques et extrinsèques du phénomène de conflictualité en Afrique. Les conflits en répétition que connaît l'Afrique depuis la nuit des temps se révèle être la résultante de plusieurs faits saillants que nous avons relevés.

En effet, les causes des conflits sont d'ordre historique, idéologique, socioculturel, socio-économique et politique, en ce sens que la colonisation, la guerre, les traditions et valeurs africaines endogènes déstructurées par les différents systèmes de l'administration coloniale, les pratiques politiques et économiques teintées de néopatrimonialisme, l'ingérence des puissances étrangères dans les affaires intérieures des Etats souverains sont autant de facteurs ayant entraîné à des degrés différents l'instabilité en Afrique. De tout ce qui précède, la responsabilité de la recherche des solutions à ces conflits sont selon notre point de vue, de l'apanage des Africains de souche eux-mêmes d'abord, et de tous les amis de l'Afrique si du moins ils existeraient.

BIBLIOGRAPHIE SELECTIVE

- Actes du Colloque d'Abengourou sur « Conflits régionaux et indépendances nationales en Afrique : le cas de l'Afrique de l'ouest », sous la direction de Pierre KIPRE
- BADIE, B, et G., HERMET, *Politique Comparée*, Armand Colin, Paris, 2001
- CORNU, G., *Lexique des termes juridiques*. Association Henry Capitant. Vol.1, Presses Universitaires françaises, 1987
- DAGROU, Th., *Comprendre le Code foncier rural de la Côte d'Ivoire*, 2ème édition revue et augmentée, Abidjan, 2007
- ISSIAKA LALEYE, P, « Comment meurent les cultures ? Interrogations philosophico-anthropologique sur le concept de génocide culturel », in, *Collection de droit international*, Editions de l'Université de Bruxelles, 1999
- KASSIMI BAMBA et K., ADOU, *Côte d'Ivoire : chronique d'une crise (2002-2008)*. Les Editions du CERAP, 2008
- SAMB, D., *Conflits et crises en Afrique : étiologie, typologie, symptomatologie, prévention et résolution*. Leçon inaugurale de l'Amphi de rentrée UGB, Saint-Louis 2007-2008
- THUAL, Fr., *Géopolitiques au quotidien*, Institut des Relations Internationales et Stratégiques, Paris, 1993
- TORRENZANO, A., *L'imbroglie Somalien : Historique d'une crise de succession*, l'Harmattan, Paris, 1995
- TRAORE, A., *Lettre au Président des Français à propos de la Côte d'Ivoire et de l'Afrique en général*. Librairie Arthème Fayard, Paris, 2005